
Procès-verbal de l'assemblée publique de la commission permanente du conseil municipal sur le développement culturel et la qualité du milieu de vie tenue le jeudi 3 juin 2010 à 19 h, à la salle du conseil, Hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est, Montréal

COMMISSAIRES PRÉSENTS :

Mme Michèle D. Biron, présidente
M. Laurent Blanchard
M. Vincenzo Cesari
Mme Véronique Fournier
M. François Limoges
M. Giovanni Rapanà
Mme Chantal Rossi

Absente :

Mme Jocelyn Ann Campbell, vice-présidente

COLLABORATEURS :

M. Jean-Robert Choquet, Mme Louise Guillemette-Labory, Mme Aude Lecointe et M. Denis Vézina, Direction du développement culturel et du patrimoine

Également présente :

Mme Helen Fotopulos, membre du comité exécutif et responsable de la culture

ASSISTANCE : 150 personnes

OBJET : Étude publique du projet de Bibliothèque du XXI^e siècle

1. Ouverture de l'assemblée

À 19 h 05, la présidente, Mme Michèle D. Biron, déclare l'assemblée ouverte. Elle souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Par la suite, elle invite les commissaires à se présenter.

La présidente, Mme Michèle D. Biron, explique le déroulement de la présente séance.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition de Mme Chantal Rossi, appuyée par M. Giovanni Rapanà, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Allocution de Mme Helen Fotopulos, responsable de la culture

La présidente, Mme Michèle D. Biron, invite Mme Fotopulos à adresser quelques mots à l'assistance. Mme Fotopulos dresse rapidement le portrait du réseau de bibliothèques publiques de la Ville de Montréal et rappelle l'engagement pris par la Ville visant le rattrapage et la mise à niveau du Réseau des bibliothèques au bénéfice de la population montréalaise. Elle explique que les gouvernements se sont engagés à cet égard et que le plan de développement se déroulera sur les 10 prochaines années.

La présidente, Mme Michèle D. Biron, remercie Mme Fotopulos

4. Projet de Bibliothèque du XXI^e siècle

La présidente, Mme Michèle D. Biron, rappelle l'engagement du Sommet de Montréal et l'étude publique du diagnostic et le plan de rattrapage des bibliothèques par la commission sur le développement culturel et la qualité du milieu de vie a étudié publiquement en avril 2006. Le

diagnostic faisait ressortir les disparités entre les bibliothèques de l'Île de Montréal et démontrait que le réseau des bibliothèques de la Ville accusait un retard historique à plusieurs égards. Elle mentionne que le diagnostic proposait de nouvelles pistes d'analyse et établissait certaines comparaisons avec les grandes villes canadiennes afin d'identifier et de définir des normes minimales de service. En outre, le diagnostic faisait clairement ressortir les carences du réseau et ciblait les actions prioritaires à mettre en place, soit:

- l'augmentation des heures d'ouverture
- l'ajout de personnel pour améliorer, notamment, le service de médiation
- la mise à niveau des collections
- la mise aux normes des espaces

La présidente, Mme Michèle D. Biron, explique que le projet de bibliothèque du XXI^e siècle met le cap sur des bibliothèques publiques de nouvelle génération. L'apport des nouvelles technologies de l'information et des communications permettra, entre autres, d'accélérer le rythme du rattrapage en cours et de répondre à la mission première du réseau des bibliothèques publiques qui consiste à démocratiser l'accès à l'information, à la connaissance, à la culture et au loisir.

La présidente, Mme Michèle D. Biron, invite ensuite M. Choquet à débiter la présentation. Ce dernier ramène l'assistance au XIX^e siècle et au XX^e siècle en rappelant que la première bibliothèque a vu le jour au début du XX^e siècle et que déjà, on accusait du retard. Il ajoute que ce retard n'a pas été rattrapé jusqu'à présent. Il évoque le lien entre le développement économique et la littéracie et conclut avec la nouvelle étape à franchir, l'utilisation des nouvelles technologies. M. Choquet cède la parole à Mme Guillemette-Labory qui se dit très impressionnée par l'importance de l'assistance ce soir.

Mme Guillemette-Labory débute la présentation en rappelant la mission première des bibliothèques qui vise à démocratiser l'accès à l'information, à la connaissance, à la culture et au loisir en fonction de cinq axes stratégiques :

- assurer l'accès à une offre de service de qualité;
- augmenter le lectorat et la fréquentation des bibliothèques chez les 17 ans et moins;
- renforcer l'utilisation des bibliothèques comme outil d'intégration et de développement social;
- renforcer le rôle des bibliothèques comme milieux de vie;
- contribuer à faire de Montréal une ville de lecture et de savoir.

Mme Guillemette-Labory évoque ensuite les carences identifiées au diagnostic sur les bibliothèques en 2005. Parmi les carences identifiées, elle mentionne que :

- le nombre moyen d'heures d'ouverture dans les bibliothèques était très bas;
- les espaces et la superficie des équipements publics faisaient défaut par rapport aux besoins de la population;
- le nombre d'employés, notamment les bibliothécaires et les techniciens, était nettement insuffisant;
- les collections étaient limitées tant au plan quantitatif qu'au plan qualitatif;
- le réseau informatique était inadapté;
- les disparités entre les arrondissements créaient des iniquités dans la prestation de services.

Dans la foulée du diagnostic et des travaux de la commission, un plan de rattrapage a été mis en place et se réalisera durant la période 2007-2017.

Mme Guillemette-Labory explique que les prochaines années doivent permettre de développer la bibliothèque du XXI^e siècle en vue de démocratiser l'accès à :

- l'information;
- la connaissance;
- la culture;
- le loisir.

Ainsi, la bibliothèque montréalaise du XXI^e siècle s'inscrit dans un contexte particulier : celui de la révolution numérique et de la société du savoir, de l'information et des communications.

Huit principes découlent de la mission et du nouveau contexte :

- **L'ACCESSIBILITÉ ET L'UNIVERSALITÉ** - l'accessibilité au contenu, l'accessibilité et la proximité de la bibliothèque, de même que la gratuité des services;
- **L'ACCUEIL ET L'ACCOMPAGNEMENT**- grande disponibilité du personnel compétent pour accueillir et accompagner les usagers;
- **LA PROXIMITÉ** - proche du citoyen et de son mode de vie. Elle incarne les couleurs et besoins du quartier, est présente sur l'Internet, et va à la rencontre des citoyens, là où ils se trouvent;

- LA MOBILITÉ - les documents ou les services de la bibliothèque se déplacent vers les usagers, plutôt que l'inverse; tous les programmes et services peuvent être offerts hors-les-murs;
- LA DIVERSITÉ - diversité des usagers et de leurs besoins; diversité des supports à l'information : livres, documents audio-visuels et numériques, revues, périodiques, etc., diversité des programmes et des services offerts par la bibliothèque;
- LA VIRTUALITÉ - présente dans l'univers virtuel, offre un accès rapide et convivial à de l'information de toute nature à partir d'un ordinateur ou d'un autre support électronique;
- LA COLLABORATION - établit des liens et des partenariats avec divers secteurs;
- LE TRAVAIL EN RÉSEAU - Le réseau qui rassemble les bibliothèques assure le partage d'une vision commune, la réalisation d'actions concertées, ainsi que la cohérence, l'efficacité et l'efficience de l'ensemble des services offerts aux Montréalais.

Mme Guillemette-Labory conclut sa présentation avec les huit actions en lien avec l'apport des nouvelles technologies :

ACTION 1

Assurer la performance du réseau des télécommunications

Assurer rapidement l'amélioration du réseau des télécommunications afin d'offrir un service de qualité. Le réseau des télécommunications doit pouvoir supporter le volume des transactions courantes et plus généralement suivre les meilleures pratiques de télécommunication.

ACTION 2

Introduire des puces électroniques et installer des bornes d'auto-prêt et des chutes à livres intelligentes dans les bibliothèques publiques de Montréal

- Convertir les collections à la technologie RFID d'identification d'objets par fréquence radio. Cela exige la pose de puces électroniques sur l'ensemble des documents de la collection des bibliothèques publiques de Montréal.
- Installer des bornes d'auto-prêt dans les bibliothèques de même que des chutes à livres intelligentes pour le retour des documents, et ce, en fonction de certains indicateurs.

ACTION 3

Augmenter le nombre de postes informatiques offerts aux usagers au cours des prochaines années

- À court terme, d'ici 2013, doubler l'offre actuelle de postes informatiques publics afin de permettre aux usagers d'avoir un meilleur accès à l'Internet. Il s'agit donc de passer de 0,5 poste informatique pour 2 000 habitants à 1 poste pour 2 000 habitants, par arrondissement.
- À moyen terme, d'ici 2017, tripler l'offre actuelle pour atteindre la cible supérieure de 1,6 poste par 2 000 habitants, par arrondissement.
- Dans le cas des nouvelles bibliothèques, offrir 2,6 postes par 2 000 habitants.

ACTION 4

Élargir les possibilités de services en ligne pour les usagers des bibliothèques publiques de Montréal

Élargir les possibilités de services en ligne pour les usagers des bibliothèques publiques de Montréal tels que le service de référence virtuelle, la réservation en ligne de postes Internet à la bibliothèque, le paiement des amendes par l'utilisateur lui-même et l'abonnement à des alertes automatiques sur des sujets d'intérêt.

ACTION 5

Procéder à une refonte du site Web du réseau des bibliothèques et améliorer l'interface de consultation du catalogue Nelligan

En vue d'offrir aux citoyens une expérience de navigation conviviale et mettre en valeur les collections, les programmes et les services des bibliothèques :

- revoir l'architecture du site Web du réseau des bibliothèques;
- améliorer l'interface de consultation du catalogue Nelligan en ajoutant de nouvelles fonctionnalités.

ACTION 6

Développer l'offre de ressources électroniques

Élargir l'offre de ressources électroniques du réseau des bibliothèques publiques de Montréal afin de permettre aux citoyens de consulter, via le site Web de la bibliothèque, des bases de données, livres numériques et diverses autres ressources numériques.

ACTION 7

Développer la formation aux technologies et aux ressources en ligne pour le personnel du réseau des bibliothèques publiques de Montréal

- Poursuivre et développer la formation aux nouvelles technologies en bibliothèque et en ligne pour l'ensemble du personnel.
- Prévoir les ressources nécessaires à la gestion, à l'animation et au développement de ressources professionnelles en ligne qui permettront la communication, la collaboration et l'échange des connaissances du personnel.

ACTION 8

Mettre sur pied des programmes de formation des citoyens aux technologies de l'information et des communications et à la culture numérique

Afin de contribuer au développement des compétences des citoyens en matière de technologies de l'information et des communications ainsi que de la culture numérique, développer à leur intention des formations appropriées.

La présidente, Mme Michèle D. Biron, remercie Mme Guillemette-Labory.

5. Période de questions des citoyens

La présidente, Mme Michèle D. Biron, invite les personnes qui souhaitent s'exprimer à se présenter au micro.

5.1 M. André Dollo, Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal

M. Dollo explique d'abord qu'il représente les employés cols blancs du réseau des bibliothèques et, qu'à ce titre, il se doit de rapporter qu'une grande disparité existe entre les différents milieux de travail. Il souligne également le manque de coordination entre les arrondissements. De plus, il précise que beaucoup d'employés cols blancs vivent une situation d'emploi précaire et qu'il y a un manque flagrant d'effectifs dans les bibliothèques. Il dit douter que dans ce contexte les employés puissent réellement participer à la construction d'un réseau fort. D'autre part, il exprime une inquiétude pour le maintien des emplois advenant que l'accès à distance résulte en la désertion des bibliothèques comme lieu public.

La présidente, Mme Michèle D. Biron, invite Mme Fotopulos et Mme Guillemette-Labory à répondre.

Tant Mme Fotopulos que Mme Guillemette-Labory sont d'avis que cette situation ne se produira pas, ajoutant que l'accès à domicile est important pour les personnes qui ne peuvent se déplacer. Mme Guillemette-Labory cite l'exemple de la Grande Bibliothèque qui a accru sa fréquentation malgré les nouvelles technologies mises en place. Elle explique que depuis le diagnostic, des gestes ont été posés pour assurer que les ressources suffisent. Elle ajoute que du travail se fait en collaboration avec les arrondissements afin d'uniformiser le réseau et que les nouvelles technologies permettront de travailler davantage en concertation.

La présidente, Mme Michèle D. Biron, remercie M. Dollo.

5.2 Mme Guylaine Beaudry, présidente, Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec, et directrice de la bibliothèque Webster de l'université Concordia

Mme Beaudry explique que le projet de bibliothèque du XXI^e siècle a suscité beaucoup d'intérêt car le retard à combler est important. À son avis, le projet de bibliothèque du XXI^e siècle englobe à la fois le bâti et le numérique. Elle estime de plus que le livre imprimé est là pour rester longtemps. Elle souligne les heures d'ouverture de la bibliothèque Webster, 24 heures sur 24, 7 jours par semaine. Elle mentionne que le numérique requiert des équipements qui nécessitent des investissements importants. Elle précise que l'action 6, Élargir les ressources électroniques, constitue le cœur des bibliothèques et dans une bibliothèque universitaire, cela représente 50 % des acquisitions. À son avis, il faut investir davantage à ce niveau et, en conclusion, elle souhaite également souligner l'apport du personnel et l'importance du soutien et de la formation dans le cadre du projet.

La présidente, Mme Michèle D. Biron, invite M. Choquet à répondre.

M. Choquet répond que la Direction de la culture et du patrimoine est convaincue de l'importance d'acquérir des collections numériques. Il explique que les budgets d'acquisition ont fait l'objet de demandes à la commission sur les finances et l'administration.

La présidente, Mme Michèle D. Biron, remercie Mme Beaudry.

5.3 M. Francis Farley-Chevrier, Association pour l'avancement des sciences et des techniques de documentation (ASTED)

M. Farley-Chevrier dit représenter des professionnels de divers milieux des bibliothèques. Il mentionne que le rattrapage passe aussi par l'investissement dans le personnel. Il souligne que l'organisme qu'il représente est interpellé par les actions 6, 7, et 8 et fait état des travaux d'ASTED en rapport avec les collections numériques et le respect des droits d'auteur. Il conclut en soulignant la pertinence de la Bibliothèque du XXI^e siècle, insiste sur le rattrapage des effectifs et la transmission des savoirs.

La présidente, Mme Michèle D. Biron, invite Mme Guillemette-Labory à répondre.

Mme Guillemette-Labory se dit très sensible aux commentaires de M. Farley-Chevrier et s'engage à respecter les droits d'auteur. Elle encourage la collaboration en invitant l'ASTED à être partenaire avec le milieu de l'édition.

La présidente, Mme Michèle D. Biron, remercie M. Farley-Chevrier.

5.4 Mme Francine Bouliane, Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal

Mme Bouliane explique que la première personne qui accueille les citoyens est l'aide-bibliothécaire, une employée payée au bas de l'échelle et en situation d'emploi précaire. Elle demande à connaître le coût de ce projet et veut savoir qui, dans le contexte actuel, paiera pour ces investissements dans les immeubles et les équipements.

La présidente, Mme Michèle D. Biron, invite M. Choquet à répondre.

M. Choquet explique qu'il y a lieu de continuer à investir, l'objectif étant qu'il y ait davantage de permanence au niveau des postes, qu'il soit possible de construire de nouvelles bibliothèques et d'en agrandir d'autres afin d'améliorer la qualité de vie professionnelle des employés. De plus, l'achat de machines vise à réduire les tâches répétitives afin d'améliorer le travail des aide-bibliothécaires. L'investissement requis est de l'ordre de 8 à 9 M \$.

La présidente, Mme Michèle D. Biron, remercie Mme Bouliane.

5.5 Mme Jocelyne Marquis, Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal

Mme Marquis est bibliotechnicienne à la bibliothèque de Parc-Extension. Elle s'interroge à savoir quel sera son rôle et à quoi elle doit s'attendre comme employée. Elle déplore que les employés ne reçoivent pas de formation et qu'ils doivent apprendre par eux-mêmes. Elle demande si les bibliothèques pourront accueillir de telles modifications.

La présidente, Mme Michèle D. Biron, invite Mme Guillemette-Labory à répondre.

Mme Guillemette-Labory répond que la formation devra être adaptée. Elle mentionne que les nouvelles technologies permettent de multiplier l'impact des tâches, l'essentiel demeurant la relation avec le public. En ce qui concerne les lieux physiques, certaines bibliothèques auront besoin d'être rénovées.

La présidente, Mme Michèle D. Biron, remercie Mme Marquis.

5.6 M. Laurent Hotte, Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal

M. Hotte demande comment les employés pourront conserver ce rapport privilégié avec la clientèle si cette dernière est invitée à utiliser des bornes de prêts. M. Hotte mentionne que le réel contact avec la clientèle a lieu lors du prêt et du retour des livres.

La présidente, Mme Michèle D. Biron, invite Mme Guillemette-Labory à répondre.

Mme Guillemette-Labory explique que des tâches répétitives n'auront plus leur raison d'être et que ceci permettra de dégager du temps pour effectivement entrer en relation avec la clientèle. Mme Fotopulos l'invite à visiter les bibliothèques de l'Ontario et de l'État de New York pour constater de visu les impacts des changements proposés pour le Réseau des bibliothèques de la Ville de Montréal.

La présidente, Mme Michèle D. Biron, remercie M. Hotte.

5.7 Mme Marie-Hélène Tanguay, citoyenne

Mme Tanguay relate son expérience positive en tant qu'utilisatrice de sa bibliothèque de quartier où elle a accès à des ressources Internet et à un Club de lecture.

La présidente, Mme Michèle D. Biron, remercie Mme Tanguay.

5.8 M. Christian Grégoire, Cybercap

M. Grégoire explique la mission de l'organisme, en action depuis 2000, qui vise à améliorer les conditions de vie des jeunes en intervenant auprès des jeunes en difficulté au moyen d'ateliers d'exploration. L'organisme a ainsi sensibilisé 850 jeunes en 6 mois et est venu en aide à 400 décrocheurs de l'île de Montréal. Il annonce que l'organisme souhaite collaborer à sensibiliser les jeunes montréalais et souhaite plus précisément contribuer à l'action numéro 8 et au développement des technologies de l'information.

La présidente, Mme Michèle D. Biron, remercie M. Grégoire.

5.9 Mme Anne-Marie Collin, chef de division, arrondissement du Plateau Mont-Royal

Mme Collin mentionne que sur une période de 15 ans, les bibliothèques sont passées du 19^e siècle au 21^e siècle et que depuis 5 ans, les bibliothèques se positionnent comme des milieux de vie. Elle considère que les services de la bibliothèque sont des services de proximité et souhaite que la bibliothèque devienne un parcours obligé. Elle explique que la population est de plus en plus exigeante au niveau de la technologie que la bibliothèque peut leur offrir. Elle mentionne l'importance d'obtenir les budgets adéquats afin de maintenir les services et de former les ressources. En ce qui concerne l'analphabétisme, elle dit considérer qu'il s'agit d'une problématique de société et souhaite que les bibliothèques deviennent des lieux de formation d'alphabétisation traditionnelle et d'alphabétisation numérique. Malgré le fait que l'arrondissement du Plateau Mont-Royal appuie totalement ce projet, elle souligne que les arrondissements n'ont pas les moyens de ces changements et demande que les budgets requis proviennent de la ville centrale.

La présidente, Mme Michèle D. Biron, répond qu'il faudra aussi faire pression dans les arrondissements afin d'obtenir davantage de budget. Mme Fotopulos rappelle la mise à niveau réalisée par la ville centrale et elle explique que ce sont les élus qui doivent mieux agir et mieux investir. Ils sont les nouveaux responsables des choix budgétaires.

La présidente, Mme Michèle D. Biron, remercie Mme Collin.

5.10 Mme Sylvie Berthiaume, AlterGo

Mme Berthiaume explique qu'AlterGo représente 85 organismes de loisirs pour personnes handicapées. Elle souligne que les nouvelles technologies sont d'une grande utilité pour ces personnes et elle se demande si des documents seront disponibles en langage simplifié, en gros caractères et en version sonore.

La présidente, Mme Michèle D. Biron, invite Mme Guillemette-Labory à répondre.

Mme Guillemette-Labory répond affirmativement et ajoute que les possibilités offertes par les nouvelles technologies seront mises à la disposition de la clientèle handicapée.

La présidente, Mme Michèle D. Biron, remercie Mme Berthiaume.

5.11 Mme Suzanne Payette, présidente, Bibliothèques publiques du Québec et directrice de la bibliothèque de Brossard

Mme Payette, citoyenne de l'arrondissement du Sud-Ouest, félicite l'équipe de Mme Guillemette-Labory et dit souhaiter que la Ville aille de l'avant avec ce projet. Elle souligne que la bibliothèque de Brossard fonctionne à pleine capacité malgré l'utilisation des nouvelles technologies. Elle explique la démarche en cours à Brossard qui consiste à apporter une valeur ajoutée en offrant un réel service à la clientèle. La référence virtuelle doit être partagée et coopérative sur l'ensemble du territoire québécois. Elle donne différents exemples, dont celui de la ville de Seattle où la bibliothèque est devenue le lieu citoyen par excellence. En terminant, elle enjoint la Ville à aller de l'avant avec ce projet.

La présidente, Mme Michèle D. Biron, remercie Mme Payette.

5.12 M. Marcel Lanoue, citoyen

M. Lanoue se demande s'il restera de l'argent pour acheter des livres.

La présidente, Mme Michèle D. Biron, invite Mme Fotopulos à répondre.

Mme Fotopulos l'assure du fait que la Ville de Montréal poursuivra l'achat de livres et ajoutera un volet numérique.

La présidente, Mme Michèle D. Biron, remercie M. Lanoue.

5.13 Mme Danielle Chagnon, Grande Bibliothèque

Mme Chagnon témoigne de l'importance des technologies de l'information dans le succès de la Grande Bibliothèque. Elle souligne l'accent sur l'autonomie de l'utilisateur visant à le rendre compétent et capable d'identifier les informations qui lui sont nécessaires. Elle cite un sondage réalisé par la Grande Bibliothèque quant aux services à offrir et, en tête de liste, les répondants ont choisi la foire aux questions.

La présidente, Mme Michèle D. Biron, remercie Mme Chagnon.

5.14 M. Albert Picard, Réseau des bibliothèques de Laval

M. Picard aimerait savoir s'il n'y a pas une manière différente d'affecter les ressources : dans une bibliothèque, 75% de l'espace est consacré au rayonnage des livres, 10 % aux comptoirs de service et il reste 15% pour transformer le lieu en milieu de vie. Il se demande s'il ne faudrait pas s'en tenir à l'essentiel car on a développé des fonds documentaires qui génèrent peu de prêts, il serait possible dans ce cas de libérer l'espace plancher pour créer un milieu de vie.

La présidente, Mme Michèle D. Biron, invite Mme Guillemette-Labory à répondre.

Mme Guillemette-Labory rappelle la petite histoire du livre comme objet et mentionne qu'il faut ménager de l'espace pour les collections quitte à ne conserver que les collections pertinentes. Toutefois, elle croit qu'il ne faut cependant pas se délester de ce qui ne sort pas de la bibliothèque puisque c'est le rôle des bibliothécaires de faire circuler ces ouvrages.

La présidente, Mme Michèle D. Biron, remercie M. Picard.

6. Période de questions des commissaires

La présidente, Mme Michèle D. Biron, invite les commissaires à s'exprimer sur le sujet à l'étude.

6.1 M. François Limoges

M. Limoges mentionne son appui enthousiaste au projet, mais souhaite cependant faire une mise en garde relativement à l'importance de conserver et de mettre en valeur les collections imprimées. Il souligne que la bibliothèque n'est pas une librairie et souhaite que la bibliothèque ne devienne pas un salon ou un café.

6.2 M. Giovanni Rapanà

M. Rapanà exprime également son appui au projet et souligne l'importance d'investir dans la culture en période de crise. Il dit espérer que les différentes communautés culturelles montréalaises seront incluses dans ce projet.

6.3 Mme Chantal Rossi

Mme Rossi appuie également le projet et dit souhaiter que les employés des bibliothèques s'ouvrent au changement qui s'offre à eux et deviennent de réels agents de changement. Elle dit appuyer tout ce qui pourrait améliorer la qualité du service à la clientèle.

6.4 M. Vincenzo Cesari

M. Cesari constate l'intérêt manifeste pour le projet de bibliothèque du XXI^e siècle. Il souhaite que ce projet prenne une vitesse de croisière et est d'avis que cette stratégie rehaussera la participation. Il se dit emballé par le projet et conclut que la connaissance et la réussite arrivent via le savoir.

6.5 M. Laurent Blanchard

M. Blanchard rappelle que la séance se veut un lieu d'information et non de débats. Il annonce que la commission poursuivra ses travaux en séance de travail et il retient que les bibliothèques doivent devenir des milieux de vie.

6.6 Mme Véronique Fournier

Mme Fournier remercie la Direction de la culture et du patrimoine pour la qualité de la présentation et mentionne qu'elle adhère aux objectifs du projet. Elle indique que certaines interventions l'ont particulièrement interpellée notamment les possibilités de rejoindre des clientèles comme les jeunes. Elle souligne que le projet permet de multiples temporalités. À son avis, la question de l'alphabétisation est un enjeu majeur. Aussi, elle souhaite que les bibliothèques deviennent de réels lieux d'apprentissage et d'accès au savoir.

7. Levée de la séance

La présidente, Mme Michèle D. Biron, invite me Fotopulos et les représentants du service à conclure.

Mme Fotopulos constate l'intérêt pour le projet et considère que les bibliothèques ont un rôle social à jour. Elle ajoute qu'il y a un momentum favorable au développement des bibliothèques. Elle remercie la Direction pour son excellent travail.

M. Choquet souhaite rendre hommage aux collègues du Réseau des bibliothèques et souligne leur apport au projet présenté ce soir. Il considère qu'il s'agit d'une garantie importante pour la Ville.

Mme Guillemette-Labory souhaite également remercier les équipes en arrondissement ainsi que son équipe et la centaine de partenaires qui permettront de bâtir la bibliothèque du XXI^e siècle.

La présidente, Mme Michèle D. Biron, remercie les participants, les commissaires, Mme Fotopulos, et les représentants de la Direction de la culture et du patrimoine.

À 21 h 35, sur une proposition de Mme Chantal Rossi, appuyée par M. Giovanni Rapanà, la séance est levée.

ADOPTÉ **1^{ER} SEPTEMBRE 2010**

LE :

(original signé)

Michèle D. Biron
Présidente

(original signé)

Nicole Paquette
Secrétaire-researchiste